

CIRCULATION RUE GABRIEL DURANT

◆ Objet : Identification des besoins, échanges et débat avec les riverains	
◆ Personnes concernées <ul style="list-style-type: none">• Elus<ul style="list-style-type: none">- C.Joussaume – élu projets et travaux• Services ville<ul style="list-style-type: none">- C.Perpère – service voirie et grands projets• Métropole	• Habitants et riverains (17)

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Identification des problématiques rencontrées par les riverains sur la G.Durant
- Propositions de solutions et échanges entre les riverains et la ville.

▪ 1) Identification des problématiques

Circulation et vitesse :

Les riverains se plaignent de la dangerosité du virage car quelque soit le sens de circulation, lorsque un véhicules circule sur sa file, il ne perçoit pas celui qui arrive en face du fait de l'angle du virage.

Plusieurs habitants déclarent avoir vu passer des poids lourds dans la rue G.Durant, ce qui crée des situations dangereuses au vu de l'étroitesse de la voie.

Les stop situés aux intersections avec la route de Corbiac sont considérés comme dangereux du fait du manque de visibilité notamment pour les cyclistes qui circulent le long de la route de Corbiac et qui ne respectent pas leur cédez le passage.

Le tourne à gauche en sortie sur la route de Corbiac, à proximité du giratoire, est également décrit comme dangereux du fait du manque de visibilité.

Etat de la voie

Les riverains font constater sur site la présence de nombreux nids de poules sur la voirie, en précisant que plusieurs véhicules ont subi des dégradations du fait de ces ornières.

L'état général du revêtement est très dégradé de même qu'une partie de la structure. Le revêtement de l'allée des Abeilles est également dégradé.

Sur site, la ville constate les problématiques de gestion des eaux pluviales. Au droit du n°28 (dans le virage) il n'y a pas de système de collecte des EP ce qui crée une grande zone de rétention d'eau. Les fossés situés le long de la rive Sud sont ponctués par des ouvrages hydrauliques au droit des DVL mais les zones de fossés ne sont pas entretenues, ce qui pose la question de la continuité hydraulique.

Divers

La plaque de rue G.Durant est manquante, à remettre en place.

Deux lanternes d'éclairage public ne fonctionnent pas sur la rue des Abeilles.

Plusieurs riverains évoquent des questions foncières car lors de la délivrance des permis de construire, ils ont du reculer leur clôture au droit de l'emplacement réservé mais la métropole ne leur a pas acheté leur terrain. Ils demandent si un projet de requalification est prévu et souhaitent vendre à la métropole le bas côté situé entre la voirie et leur clôture. Le cas échéant, ils souhaitent que l'ER soit levé pour profiter de leur terrain.

▪ **2) Propositions d'amélioration**

La ville propose le passage de la rue G.Durant en sens unique (sens circulé depuis le nord vers le sud de la route de Corbiac). Cette proposition permet d'éviter les situations dangereuses au niveau du virage et au niveau des deux stop. L'ensemble des riverains valide cette proposition, certains l'attendaient depuis plusieurs années.

Le tourne à gauche, en sortie sur la route de Corbiac à l'approche du giratoire, sera également interdit, les véhicules feront demi-tour sur le giratoire pour remonter vers le centre ville.

Il est proposé de limiter la vitesse de circulation à 20km/h et de créer un espace partagé sur la voirie (piétons, vélos et voitures peuvent circuler sur la chaussée) afin d'affirmer le caractère apaiser de cette voie. Les habitants valident cette proposition ainsi que le marquage d'un contre sens cyclable.

La ville va demander à la métropole une étude d'amélioration du système de gestion des eaux pluviales à court terme, notamment la création d'un caniveau entre le n°28 et 26C ainsi qu'une grille et une canalisation à raccorder sur le réseau de fossés existants dont l'exutoire est situé sur la route de Corbiac.

L'entretien des fossés est à réaliser dès à présent par la métropole afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales. De même, les zones de fossé doivent être matérialisées physiquement afin d'éviter que des véhicules se stationnent sur ces zones dangereuses.

▪ **3) Les suites à donner**

La ville va demander à la métropole de proposer une solution de gestion des eaux pluviales et une reprise complète du revêtement. Dans l'attente, des bouches trous seront réalisés sous une semaine.

L'arrêté de circulation pour la mise en sens unique de la rue G.Durant sera pris d'ici fin novembre. La création de l'espace partagé et du contre sens cyclable sera réalisé lorsque les revêtements auront été repris.

La ville distribuera un courrier à destination des riverains début 2025 afin de les informer des dates de travaux concernant le revêtement.